



RÈGLEMENT DU JEU : DESSINE TA MAIRIE

ORGANISATEUR ET OBJET DU JEU

La Ville de Duclair souhaite organiser un jeu-concours et y associer les jeunes habitants de la commune ou scolarisés à Duclair, de moins de 12 ans.

La Ville sollicite l'imagination des plus jeunes en leur proposant de réaliser un dessin de la mairie. Les dessins reçus, répondant aux conditions de réalisation, seront exposés à la mairie à partir du 22 janvier 2022.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Tous les enfants de 3 à 11 ans, résidants ou scolarisés à Duclair, peuvent participer à ce projet d'exposition.

La participation est libre et gratuite et se fait sous la responsabilité du (de la) représentant(e) légale(e).

Un enfant doit présenter un seul dessin.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Les participants doivent produire leur dessin sur une feuille de papier au format A4. Toutes les techniques sont acceptées : dessins (au moyen de peinture, crayon, pastels, fusains ou feutres), collage, découpage, création numérique etc.

La mention « mairie de Duclair » doit apparaître sur le dessin.

Des informations personnelles doivent être portées au verso du dessin :

- Prénom, nom et âge du participant
- Adresse de messagerie ou contact téléphonique des représentants légaux.

DÉPÔT DES DESSINS

Les dessins, ainsi qu'un exemplaire du règlement signé, doivent être reçus au plus tard le vendredi 7 janvier 2022 à la mairie de Duclair. Ils peuvent être :

- Envoyés par la poste à l'adresse suivante : Mairie de Duclair – Place du Général de Gaulle – 76480 Duclair
- Déposés à l'accueil de la mairie (ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h). Il y a une boîte aux lettres auprès de l'entrée.
- Envoyés par messagerie à : contact@duclair.fr

DROITS D'AUTEUR

Les dessins envoyés ne seront pas restitués et sont cédés libres de droit à la Ville de Duclair. Après exposition, ils seront conservés aux Archives municipales. Tous les participants au jeu et leurs responsables légaux donnent le droit à la Ville de Duclair d'utiliser leur nom et prénom afin d'y associer le dessin dont ils sont l'auteur et autorisent à titre gratuit la publication de leur création sur le site de la ville de Duclair ou la reproduction sur tout autre support.

La présente cession est consentie à titre gratuit pour le monde entier.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations personnelles demandées sont obligatoires pour participer au présent jeu et ne sont destinées qu'à la Ville de Duclair. Elles ne seront utilisées que pour contacter les participants dans le cadre du jeu, et pour les inviter à de futurs évènements organisés par la Ville.

<p>Date : /..... /.....</p> <p>Prénom, nom et âge du participant :</p> <p>.....</p> <p>Prénom et nom du représentant légal :</p> <p>.....</p> <p>Courrier électronique :</p> <p>.....</p> <p>Numéro de téléphone :</p> <p>.....</p>	<p>Signature du représentant légal précédée de la mention « J'ai lu et accepte le présent règlement. »</p>
---	--